



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille seize et le neuf juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni, en son lieu habituel, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

Présents : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves,

Absent: MATTEI Estelle,

Secrétaire de séance : GRAZI François,

1. Demande d'aide en vue de la rénovation de la façade d'entrée de A Casa Cumuna

Le Maire expose à ses collègues qu'il serait souhaitable de rénover la façade d'entrée vétuste de la mairie afin de donner à notre bâtiment public l'image qu'il mérite.

Il informe alors ses collègues qu'il a sollicité un devis de deux artisans afin d'apprécier le coût des travaux envisagés et qui consisteront:

1. A réaliser un trottoir sur la longueur de la façade en pierres naturelles en remplacement du béton ancien existant aujourd'hui abîmé en plusieurs endroits,
2. A remplacer l'ensemble des carrelages des marches des portes d'entrée par des marches et des contremarches en pierres naturelles identiques à celles du trottoir,
3. A réaliser sur une grande partie de cette façade trois jardinières en pierres naturelles maçonnées à l'identique du mur de soutènement du parking attenant au bâtiment communal.

Il indique que les prix proposés par les deux artisans se montent à:

- Entreprise EL QARDA Abderrasak: 6 256 €/HT,
- Entreprise ST FLORENT TERRASSEMENT: 6 692 /HT.

Il communique alors à ses collègues les devis obtenus pour avis et propose au Conseil Municipal de retenir l'offre de l'entreprise EL QARDA Abderrasak considérant qu'elle est la plus avantageuse pour la commune.

Il précise ensuite à ses collègues que le plan de financement de cette opération pourrait être le suivant:

CTC: 2 500 €, soit 40% de l'investissement,
ETAT (enveloppe parlementaire pour 2016): 2 500 €, soit 40% de l'investissement,
COMMUNE: 1 256 €, soit 20% de l'investissement.

Après discussion,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications du Maire,

CONSIDERANT la nécessité de procéder effectivement à la rénovation de la façade d'entrée vétuste de notre Casa Cumuna,

CONSIDERANT les devis proposés par les artisans EL QARDA Abderrasak d'un montant de 6 256 €/HT et ST FLORENT TERRASSEMENT d'un montant de 6 692 /HT,

CONSIDERANT la pertinence et le caractère avantageux de l'offre de l'entreprise EL QARDA Abderrasak au regard des besoins de la commune,

Considérant les dispositions du Code des marchés publics applicables aux achats de moins de 25 000 €/HT,

DECIDE DE RETENIR l'offre de Mr EL QARDA Abderrasak afin de réaliser les travaux projetés,

VALIDE le devis proposé pour 6 256 €/HT,

CONSIDERANT le plan de financement proposé par le Maire,

VALIDE ledit plan de financement qui comporte:

- une aide de la CTC pour 2 500 €,
- une aide de l'ETAT pour 2 500 € (aide parlementaire pour 2016),
- une intervention sur fonds propres de la commune pour 1 256 €.

DONNE AUTORISATION et POUVOIR au Maire afin de signer au nom et pour le compte de la commune toutes les pièces nécessaires à la validation de cette offre et à l'exécution des travaux dès lors que les financements prévus auront été obtenus.

Résultat du vote: VOTANTS: 10 - EXPRIMES: 10 - POUR: 10 - CONTRE: 0

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire

Les Conseillers Municipaux









Département de la Haute-Corse

Commune de Poggio d'Oletta

Réunion du 9 juin 2016 à 19 heures

NOM Prénoms	Fonction	Signature
VINCENTI Antoine	Maire	
LECCIA Jean Marie	1er adjoint	
POTENTINI Yves	2ème adjoint	
GRAZI François	3ème adjoint	
CLEMENTI Antoine	Conseiller municipal	
DAVID Emmanuel	Conseiller Municipal	
DE ZERBI Patrick	Conseiller municipal	
GHIRLANDA Eric	Conseiller municipal	
LECCIA Yves	Conseiller municipal	
MATTEI Estelle	Conseiller municipal	
PAOLI Roxanne	Conseiller municipal	